

VOTRE ENFANT PASSE LE BREVET EN 2017

L'obtention du **diplôme national du brevet (DNB)** repose sur trois épreuves passées en fin de 3^{ème}. Le **contrôle continu** atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le DNB comporte deux séries : une série général et une série professionnelle

► LE CONTRÔLE CONTINU (sur 400 points)

Tout au long de l'année, votre enfant est évalué dans chaque discipline. En outre, en fin d'année, sur chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun* de connaissance, de compétence et de culture, un nombre de point de **10 à 50** lui est attribué selon le **niveau de maîtrise** atteint.

*<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html>

Il existe **4 niveaux de maîtrise** pour chaque champ d'apprentissage du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

10 points	Maîtrise insuffisante
25 points	Maîtrise fragile
40 points	Maîtrise satisfaisante
50 points	Très bonne maîtrise

► LES 3 ÉPREUVES FINALES (sur 300 points)

En fin d'année de troisième, votre enfant passe **deux épreuves écrites** dont les sujets sont les mêmes pour toute la France et **une épreuve orale** liée à un projet qu'il a mené au collège.

Chacune des épreuves est évaluée sur 100 points

L'**épreuve écrite** de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique, d'une durée de 5 heures : une première partie d'une durée de 3 heures (le matin) évalue la capacité à comprendre, analyser et interpréter des documents et des oeuvres, une seconde d'une durée de 2 heures (l'après-midi) évalue la capacité à rédiger.

L'**épreuve écrite** de 3 heures : une première partie d'une durée de 2 heures en mathématiques et une seconde d'une durée d'1 heure en physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie.

L'**épreuve orale** de 15 minutes : exposé de 5 minutes puis entretien avec le jury de 10 minutes qui porte sur un projet individuel ou collectif réalisé dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), ou sur un des parcours éducatifs.

+ Les enseignements de complément

Si, en plus des enseignements obligatoires, votre enfant suit un **enseignement de complément** (latin, grec ou découverte professionnelle), il peut se voir attribuer **10 ou 20 points supplémentaires** selon le niveau qu'il a acquis.

OBTENTION DU BREVET**
350 / 700



Mentions :

420 à 489 points	Assez bien
490 à 559 points	Bien
560 points ou plus	Très bien